



District de Maine et Loire de Football

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
VETERANS**

PROCES VERBAL N° 15 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	21/06/2024, Thouarcé FC Layon.
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	CHAIN Dominique, DELAUNAY Jean Loup, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	
Invité(s):	GASTINEAU Jacques + tous les clubs

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Homologation Procès-Verbal n°14

Le procès-verbal N° 14 de la réunion du 11 Juin 2024 est approuvé.

2. Validation des montées et descentes de la D1, D2, D3 et D4

Suite à validation des classements des différents championnats vétérans, les montées et descentes sont les suivantes :

En D1 :

- Descente en D2 de Andard-Brain et Doué-la-Fontaine

En D2 :

- Montée en D1 de ES Aubance Brissac et Montreuil-Juigné BF
- Descente en D3 de St-Jean St-Martin et JS Layon

En D3 :

- Montée en D2 de Champtocé-Ingrandes LFA et Pomjeanais
- Descente en D4 de Etriché et FC Louet-Juigné

En D4 :

- Montée en D3 de Angers NDC et Les Hauts Anjou FC

3. Validation des résultats du football à 7

La commission valide le classement final du championnat de football à 7.

4. Championnat 2024-2025 football à 11

La commission décide de calquer le calendrier général sur celui des seniors du district.
Début le 08 septembre 2024

Les demandes de report ne seront validées que pour des motifs importants en D1, D2 et D3 ; pour la D4 plus de tolérance.

Le règlement pour l'arbitrage des rencontres sera identique à celui des seniors sans arbitre officiel désigné.

Pour les maillots c'est l'équipe recevante qui change de maillots.

5. Championnat 2024-2025 football à 7

Le nombre de joueurs passe à 8 et le nombre de remplaçants à 4.
L'arbitrage est fait par le club recevant.

6. Coupe 2024-2025

Pour la coupe de l'Anjou, l'âge légal sera de 33 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Pour la coupe de l'Amitié l'âge légal sera de 35 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Pour la coupe Paul Augelle pas de modification.

Pour les 1/2 et finales des 3 coupes, la commission désignera des arbitres assistants.

Le 1^{er} tour de coupe de l'Anjou se jouera le 15 septembre 2024.

7. Projet de modification des coupes

Pour les finales de coupes, possibilité de faire jouer les 16 joueurs (sous réserve de validation par le CODIR).

8. Questions diverses.

Réponses faites

Prochaine réunion : A définir

Le Président	Le Secrétaire
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier